



# Hermenches informe

<http://www.hermenches.ch>

## Sommaire :

- Mémento
- Conseil
- Coup de balai
- Pressoir
- Culte de l'enfance
- Fêtes de fin d'année
- Information sur l'utilisation des moloks

## Mémento

Samedi 4 octobre

Jeudi 23 octobre

Jeudi 18 décembre

Mercredi 31 décembre

Journée coup de balai

Conseil général

Noël au village

Saint-Sylvestre au battoir

Rappel : le 1er mardi de chaque mois, une soirée « jeux de société » se tient au collège dès 19h30

## Conseil général

### Jeudi 23 octobre à 20h00

Attention, le Conseil prévu le 9 octobre a été repoussé au 23 octobre. L'ordre du jour sera disponible sur le site internet de la commune le moment venu.

Nous rappelons que toute personne peut assister au Conseil en qualité d'auditeur ou se faire assermenter si elle bénéficie des droits civiques.

## Coup de balai

### Samedi 4 octobre dès 9h00

Rendez-vous à l'ancienne déchèterie pour le nettoyage du ruisseau situé en aval. Bonnes chaussures recommandées, des gants seront mis à disposition des participants. Pour des raisons de sécurité, nous ne souhaitons pas d'enfant en dessous de 14 ans.

La matinée se terminera par un apéritif servi par la commune.

Ouverture des bureaux communaux :

Greffe municipal, Contrôle des habitants :

mardi de 17h30 à 19h45 et jeudi de 08h30 à 12h00

021 905 63 70 / [admin@hermenches.ch](mailto:admin@hermenches.ch)

Bourse communale :

sur rendez-vous au 079 695 30 76

[bourse@hermenches.ch](mailto:bourse@hermenches.ch)

## Pressoir communal

**Dès le lundi 6 octobre**, le pressoir sera ouvert sur rendez-vous à prendre auprès de **Didier Fiaux** au numéro **079 403 64 22**

## Culte de l'enfance

**Reprendra le vendredi 3 octobre au collège.**

Comme l'année dernière, Madame Rose-Marie Tschantz accueillera les enfants à l'arrivée du bus et les gardera jusqu'à 17h30. L'aide des mamans pour la préparation de la fête de Noël est bienvenue.

## Fêtes de fin d'année

**Jeudi 18 décembre**

- Célébration du Noël pour tous au battoir

**Mercredi 31 décembre**

- Soirée de la Saint-Sylvestre proposée par la Société de jeunesse au battoir.

## Utilisation des moloks

Nous avons trouvé à plusieurs reprises des sacs déposés au pied du conteneur. Nous rappelons à tous les usagers qu'il existe deux sites équipés de moloks, au battoir et vers la villa communale. Si l'un des sites n'est plus utilisable, nous vous prions de bien vouloir déposer vos sacs dans les conteneurs de l'autre site.

La Municipalité est en droit d'ouvrir les sacs et d'amender les contrevenants selon les art. 10 et 17 du règlement du 3 février 2014.